

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 16 février 2026

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.
En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-six et le seize février à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 21.

Date de la convocation : 10/02/2026

Présents : M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de MME MALAQUIN Hélène), M. BOUCHON Christophe, MME TAMBORINI Christine, M. De LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey, M. HEIM Philippe, MME BENSETTI Nawel, M. KROL Alfred, MME BONNET Céline, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique, M. COSQUER Cyril, M. GAYRARD Alain, M. GOZÉ Émile, M. GOUTY Michel, M. JOUANY Claude, MME LAGHZAoui Nawal, M. TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage : 10/02/2026

Absents excusés : MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, MME MALAQUIN Hélène (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), M. PAULIN Samuel.

Absents : M. ANTOINE Gérard, M. BAYLE Nicolas, MME DUBOIS Océane, M. ROYER Jacques.

Secrétaire : MME LAGHZAoui Nawal.

N° DEL2026-01 : Procès-verbal de séance du conseil municipal du 15 décembre 2025 – Approbation.

Conformément au règlement intérieur, chaque séance de Conseil municipal donne lieu à établissement d'un procès-verbal lequel est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 a été dressé et communiqué avec l'ordre du jour.

- **Vu** le code général des collectivités territoriales,
- **Vu** le règlement intérieur du conseil municipal,
- **Vu** le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 ci-annexé

Après en avoir délibéré le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2025.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance

Nawal LAGHZAoui



Le Maire

Thierry DUFOUR

